

Rapport
Conférence finale de l'AMiD
5 novembre 2019

Introduction

Le projet **AMiD (Accès aux services pour migrants handicapés)** vise à soutenir la gestion efficace de l'accueil et de l'intégration des demandeurs d'asile et des migrants handicapés au sein de l'UE. Le projet AMiD a pour but de concevoir un outil d'évaluation des besoins (OEB) pour permettre aux ONG et aux autorités locales d'évaluer et d'apporter une réponse adéquate aux migrants et réfugiés en situation de handicap en Europe. Dans le cadre de ce projet, des ateliers ciblés ont été mis au point en vue d'améliorer les connaissances et les réactions des professionnels multidisciplinaires (personnel des ONG) : les organisations locales qui travaillent avec les services aux migrants et réfugiés, les organisations de représentation des personnes handicapées et les fournisseurs de services aux personnes en situation de handicap. **L'AMiD a également un comité consultatif communautaire (CCC)**, un groupe de travail permanent capable de soutenir la modélisation et la valorisation des résultats du projet et de coordonner les actions communes à venir.

La conférence finale de l'AMiD a eu lieu le 5 novembre 2019 au Comité économique et social européen. L'objectif de la conférence était d'analyser les points forts et le caractère unique du projet dans le cadre d'une discussion ouverte entre les principaux intervenants, les partenaires du projet et les autres acteurs qui travaillent sur les thèmes des migrations et des handicaps. La conférence se divisait en deux séances : tout d'abord, un panel de discussion avec des intervenants clés, puis une séance d'ateliers parallèles.



Séance du panel de discussion

Le panel de discussion rassemblait divers représentants d'institutions européennes et internationales ainsi que des représentants de la société civile. La première partie de la conférence, modérée par le secrétaire général de l'EASPD, Luk Zelderloo, a constitué une bonne manière de présenter les points centraux du projet, sa valeur ajoutée et sa durabilité.

Parmi les intervenants à cette table ronde figurent : Yaya Traore, médiateur culturel d'ARCI, Ola Henrikson, directeur du bureau régional de Bruxelles de l'OIM (Organisation internationale des migrations), Nuria Diez Guardia, de la DG HOME de la Commission européenne, Angela Unufe Kennedy, PDG de Migrant & Minority Disability Network Europe, et Oriol Amoros i March, secrétaire à l'égalité, aux migrations et à la citoyenneté du gouvernement de Catalogne.



Après un discours d'introduction donné par le chef de projet, **secrétaire général de l'EASPD, Luk Zelderloo**, les discussions interactives entre les membres du panel se sont portées sur la nécessité de travaux plus concrets sur le sujet des migrants handicapés. **Le coordinateur de projets de l'EASPD, Domenico Manente**, a expliqué comment le projet s'est développé petit à petit au cours de ses deux années de vie.



Access to services for Migrants with Disabilities

Le secrétaire général de SOLIDAR, Conny Reuter, a souligné la nécessité d'accroître les investissements sociaux non seulement par le biais d'une intégration plus concrète des migrants, mais aussi de structures sociales plus solides et plus efficaces. Il a également souligné l'importance de mener un dialogue civil et de donner aux organisations de la société civile un rôle plus important en tant que partenaires de discussion.

Yaya Traore, médiateur culturel d'ARCI, partenaire du projet, connecté sur Skype, a ouvert les discussions sur son expérience personnelle en tant que personne handicapée, et plus particulièrement en tant que personne ayant souffert de stress post-traumatique en raison des conditions inhumaines dans lesquelles il a voyagé pour rejoindre l'Europe. L'intervention de Yaya Traore a été suivie de la projection de la vidéo réalisée par ARCI, dans laquelle il est l'un des protagonistes. Le discours du **directeur du bureau régional de Bruxelles de l'OIM, Ola Henrikson**, s'est concentré sur le Pacte mondial pour les réfugiés et son importance dans la protection et l'intégration des personnes et migrants vulnérables. Il a plus précisément mentionné l'objectif 7 du Pacte : « S'attaquer aux facteurs de vulnérabilité liés aux migrations et les réduire ».

La représentante du financeur du projet AMiD, **Nuria Diez-Guardia, analyste politique du service migrations et intégration de la DG Home** de la Commission européenne, s'est félicitée des résultats du projet et a souligné la grande unité et la durabilité d'AMiD. Nuria Diez-Guardia a mis en avant la nécessité de se concentrer sur les solutions potentielles et les politiques requises pour mieux gérer l'accueil et l'intégration des migrants handicapés au lieu de continuer à se focaliser sur le problème. C'est pour cette raison que la Commission européenne continue de travailler avec des organisations de la société civile en vue de mieux comprendre comment guider les politiques d'intégration et d'inclusion des migrants handicapés.

Angela Unufe Kennedy, la PDG de Migrant & Minority Disability Network Europe et membre du comité consultatif communautaire de l'AMiD, a expliqué comment le projet AMiD tente d'évaluer les soins de santé des migrants qui arrivent en Europe. Elle a souligné le fait qu'il s'agit non seulement d'une question de santé physique, mais aussi de santé mentale et intellectuelle. Selon elle, le projet AMiD nous permet de récolter des données utiles dont nous avons besoin pour aider les ONG et les fournisseurs de services à mieux assister ces personnes dans le besoin.

Le secrétaire à l'égalité, aux migrations et à la citoyenneté du gouvernement de Catalogne, Oriol Amoros i March, a présenté les principaux travaux de la région de Catalogne dans le cadre de l'intégration et de l'inclusion des migrants avec attention particulière aux catégories vulnérables. La région de Catalogne adopte une approche spécifique dans le cadre de ses politiques sociales et tente ainsi de mélanger personnes, citoyens et bénévoles et de rapprocher la classe moyenne des personnes vulnérables. Comme Oriol Amoros i March l'a souligné, en conséquence, les difficultés que les groupes vulnérables rencontrent au quotidien sont identifiées.





Ateliers parallèles et recommandations

Pour la deuxième partie de la conférence, les participants avaient le choix entre trois ateliers différents, selon les trois arguments clés du projet AMiD. L'objectif principal des ateliers parallèles était de formuler une ou plusieurs recommandations par discussion. Présentées avec les remarques finales, ces recommandations pourraient constituer le point de départ des travaux de l'an prochain à ce sujet. Il s'agit non seulement d'un « héritage », mais aussi d'un point de départ.

1. L'utilisation de l'outil d'évaluation des besoins lors de l'identification des besoins d'assistance des migrants. – La modératrice Elena Anastasiou, CARDET

La recommandation du premier atelier concernait essentiellement l'un des principaux aspects du projet AMiD : le développement et l'utilisation de l'outil d'évaluation des besoins. Le groupe qui a assisté à cet atelier a souligné la nécessité de diffuser et de promouvoir l'utilisation de l'OEB. Lors de cet atelier, la nécessité d'assurer un suivi plus strict des personnes présentant un handicap psychosocial ou des troubles mentaux a été soulignée étant donné que de plus en plus de migrants souffrent de stress post-traumatique lié à leurs conditions de voyage. C'est pourquoi il est important de mieux comprendre comment accompagner les personnes en situation de handicap, et l'OEB pourrait être un outil utile pour les organisations qui travaillent avec les migrants.

2. Comment améliorer les compétences et les connaissances des organisations qui travaillent avec les migrants et/ou les personnes handicapées ? – La modératrice Valentina Itri, ARCI

La recommandation du deuxième atelier a mis en avant la nécessité de continuer à intégrer le handicap dans un contexte plus large. Les participants au débat souhaitaient donc souligner aussi qu'une meilleure

coopération, plus solide, entre les organisations de personnes handicapées et les organisations qui travaillent avec les migrants est nécessaire.

3. Atelier 3 – Une approche multipartite de l’inclusion des migrants handicapés : le rôle des pouvoirs publics, des ONG et des organisations de la société civile. – Luca Magri, ARE

Les débats du dernier atelier ont permis de formuler une série de recommandations :

- La coopération multipartite doit être institutionnalisée, par le biais de commissions, de conseils, de tables rondes, afin de garantir un flux d'information régulier et une bonne coordination et coopération. Idéalement, certains de ces organismes devraient avoir un rôle décisionnel basé sur le consensus.
- Il est important d'attribuer des ressources à la coopération multipartite et de s'assurer que les personnes impliquées sont issues de différents groupes. Cela permet de donner une visibilité aux personnes handicapées.
- Établir des normes de qualité des services, par exemple le logement est important, quel qu'en soit le coût. Créer une structure participative au niveau national qui rassemble toutes les parties prenantes.
- Harmoniser l'utilisation des outils de collecte de données au niveau national. Créer des registres nationaux des organisations de la société civile selon des critères clairs.



Remarques finales et durabilité du projet AMiD

Le secrétaire général de l'EASPD, Luk Zelderloo, a repris la parole pour les remarques finales. Il a entamé son allocution en exprimant son souhait de voir le travail continuer au sujet des besoins invisibles et des exigences des migrants et autres groupes vulnérables. Il a souligné la nécessité de trouver une langue commune pour tous les acteurs qui travaillent avec les migrants et les personnes handicapées ainsi que le besoin d'institutionnaliser cette coopération. Des données plus nombreuses et de meilleure qualité sur les migrants handicapés sont clairement nécessaires et c'est pourquoi il faudrait promouvoir et diffuser l'OEB en tant qu'outil utile pour récolter ces informations. Le secrétaire général de l'EASPD a également demandé **d'inclure les migrants à la Stratégie européenne 2020-2030 en faveur des personnes handicapées.**

Le dernier point de discussion de la conférence était logiquement la **durabilité du projet**. Grâce à son unité et à ses résultats concrets, le projet AMiD pourrait constituer le projet pilote de plusieurs autres projets au sujet des migrants handicapés. Non seulement la durabilité concrète d'un outil tel que l'OEB, mais aussi la série de recommandations formulées lors des ateliers et des débats du projet pourraient élargir le champ de réflexion sur la possibilité d'intégrer les résultats à des travaux plus approfondis.